

26 zones de concentration d'emplois structurent l'espace urbain amiénois

Dans le Pays du Grand Amiénois, les trois quarts des emplois se concentrent dans l'agglomération d'Amiens. Au sein de cette unité urbaine, l'activité économique se concentre dans 26 zones qui rassemblent 85 % des emplois salariés de l'agglomération.

La nature des activités présentes varie selon la localisation des zones. Les services principalement non marchands privilégient une localisation centrale. Le centre ville regroupe l'essentiel de l'administration publique. Dans les faubourgs au sud et à l'ouest, les zones sont plutôt spécialisées dans la santé et l'enseignement. Ces zones sont aisément accessibles, notamment par le réseau de transports en commun. En périphérie, en particulier au nord et à l'est d'Amiens, les zones rassemblent les activités industrielles et commerciales, au voisinage des voies de communication structurantes. Morphologiquement différentes, ces zones de concentration d'emplois assurent des fonctions économiques complémentaires et spécialisent les parties de l'espace urbain au regard de ces fonctions.

Martial Maillard, Patrick Le Scouëzec, Insee

Le Pays du Grand Amiénois compte 122 500 emplois salariés fin 2014 hors défense et particuliers employeurs (*sources*), soit 6,6 % des emplois salariés de la région Hauts-de-France. La structure sectorielle de l'emploi dans le Grand Amiénois est plus tertiaisée : les services offrent 68 % des emplois, soit cinq points de plus qu'à l'échelle régionale (*figure 1*). Cette tertiarisation plus marquée de l'économie découle de la forte implantation de l'administration publique (16 % contre 11 %), Amiens étant la capitale régionale de l'ancienne région Picardie à cette date. La place des autres activités de services se situe dans la moyenne régionale. Le commerce, l'industrie et la construction sont légèrement moins présents au sein du Grand Amiénois qu'à l'échelle régionale. (*figure 1*).

L'administration publique offre un emploi sur cinq dans l'unité urbaine d'Amiens

Ces spécificités sectorielles par rapport à la région apparaissent plus accentuées si on resserre l'échelle de l'analyse à l'unité urbaine d'Amiens (*figure 17 et définitions*). Chacune des activités de services, typiquement urbaines, y est plus présente qu'à l'échelle plus large du pays du Grand Amiénois. Les services fournissent les trois quarts des emplois salariés, dont 18 % pour l'administration publique. L'emprise de l'industrie est moindre : elle offre 10,4 % des emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens contre 16,3 % en Hauts-de-France (*figure 1*).

Des emplois plus qualifiés dans l'unité urbaine d'Amiens

La structure des qualifications des salariés du Pays du Grand Amiénois est proche de celle de la région Hauts-de-France.

Ces territoires comptent 14,5 % de cadres, 23 % de professions intermédiaires et un tiers d'employés fin 2013 (*figure 3*). Les ouvriers sont légèrement moins présents dans le Pays du Grand Amiénois (28,5 % contre 30,5 %).

1 Un système productif plus tertiaisé dans l'agglomération amiénoise

Structure de l'emploi salarié au 31 décembre 2014

	unités : %, nombre		
	Unité urbaine d'Amiens	Pays du Grand Amiénois	Hauts-de-France
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1	1,0	1,2
Industrie	10,4	14,6	16,3
Industrie manufacturière	8,6	12,9	14,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,1	0,8	0,6
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7	0,9	1,0
Construction	4,3	5,1	5,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11,1	11,4	13,8
Services	74,1	67,9	62,8
Transports et entreposage	6,6	6,0	6,0
Hébergement et restauration	2,8	2,5	3,0
Information et communication	1,9	1,4	1,7
Activités financières et d'assurance	3,5	2,9	2,9
Activités immobilières	1,1	0,9	0,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,7	3,4	4,0
Activités de services administratifs et de soutien	6,0	5,3	4,8
Administration publique	18,3	16,1	11,2
Enseignement	9,6	9,5	9,3
Santé humaine et action sociale	16,8	16,5	16,2
Arts, spectacles et activités récréatives	1,0	1,0	1,0
Autres activités de services*	2,8	2,4	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois salariés	89 990	122 540	1 856 789

*Les « autres activités de services » englobent notamment les services aux particuliers.

Source : Insee, Clap 2014.

Au sein du Pays du Grand Amiénois, 73 % des emplois salariés sont géographiquement concentrés dans son cœur urbain que constitue l'unité urbaine d'Amiens (*définitions*). Ce territoire représente de ce fait l'échelon géographique adapté à l'analyse urbaine de l'emploi (*figure 2*).

La structure des emplois est différente dans l'unité urbaine d'Amiens et reflète l'orientation économique plus tertiaire de ce territoire urbain. Ainsi, les postes de cadres, de professions intermédiaires et d'employés y sont plus développés. Les cadres représentent notamment 16,5 % des salariés. Du fait du rôle de pôle administratif, éducatif et sanitaire d'Amiens, les cadres de la fonction publique, les professeurs et les actifs des professions scientifiques² sont proportionnellement plus nombreux dans l'unité urbaine d'Amiens où ils représentent respectivement 3,0 % et 6,1 % des salariés contre 1,5 % et 4,3 % au niveau régional. Les ingénieurs et cadres d'entreprises sont en revanche moins présents qu'à l'échelle régionale, dans la mesure où, au sein de la région, les fonctions de direction des entreprises sont assez concentrées dans la métropole lilloise.

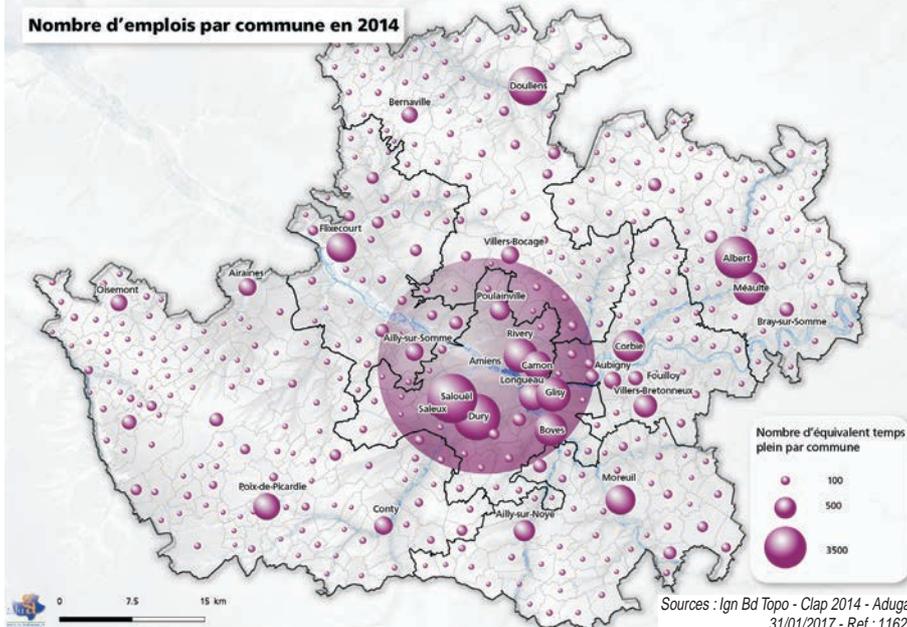
Du fait de l'orientation sectorielle de l'activité économique de l'unité urbaine d'Amiens vers les activités principalement non marchandes, les emplois de professions intermédiaires de la santé et du travail social (6,8 %), de professions intermédiaires et d'employés de la fonction publique (3,6 % et 13,2 %) y sont proportionnellement plus nombreux (*figure 3*). La présence des professions intermédiaires et des employés des entreprises se révèle comparable aux trois échelles, hormis pour les personnels des services directs aux particuliers, qui sont moins présents dans l'unité urbaine d'Amiens.

À l'inverse, les ouvriers sont nettement moins représentés dans l'agglomération d'Amiens que dans l'ensemble de la région (23 % contre 30 %), notamment du fait de la moindre place de l'industrie au sein du système productif. Ce constat prévaut pour les ouvriers de type industriel comme pour les ouvriers qualifiés de l'artisanat. En revanche, la place des ouvriers non qualifiés de l'artisanat est comparable.

Des activités différentes et complémentaires selon les espaces

L'unité urbaine d'Amiens compte 13 200 établissements en activité fin 2012 regroupant 91 900 emplois salariés à cette date. La localisation de ces établissements est

2 Trois emplois sur quatre du grand Amiénois sont localisés dans l'unité urbaine d'Amiens



3 Des professions typiques des services principalement non marchands très présentes dans l'unité urbaine d'Amiens

Structures de l'emploi salarié par catégorie socioprofessionnelle au 31 décembre 2013

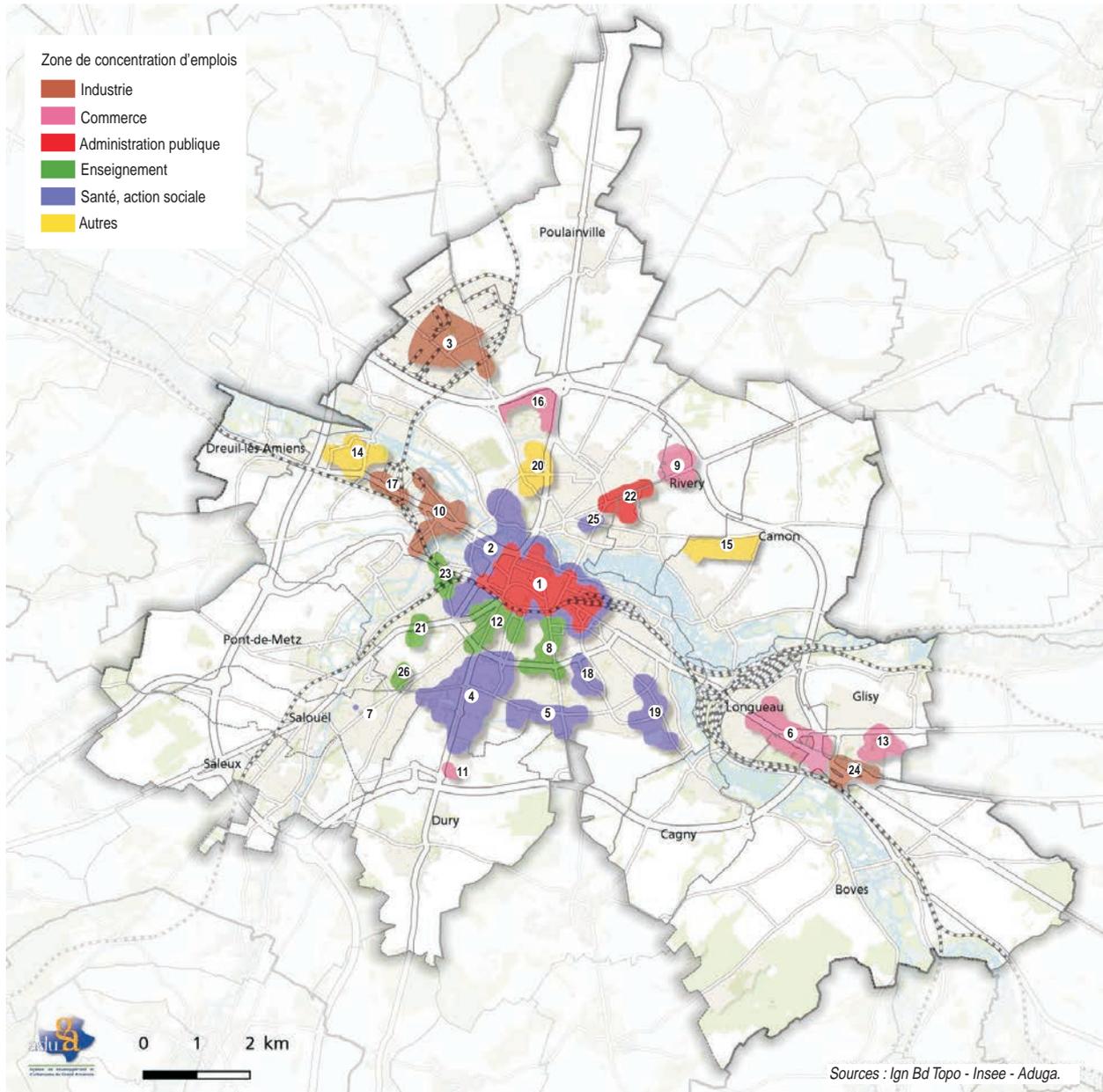
	Unité urbaine d'Amiens	Pays du Grand Amiénois	Hauts-de-France
unité : %			
Chefs d'entreprise	0,5	0,6	0,6
Cadres	16,5	14,5	14,5
Professions libérales (exercées sous statut de salarié)	0,3	0,3	0,2
Cadres de la fonction publique	3,0	2,3	1,5
Professeurs, professions scientifiques	6,1	5,4	4,3
Professions de l'information, des arts et des spectacles	0,6	0,6	0,4
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	4,1	3,6	4,7
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	2,4	2,3	3,4
Professions intermédiaires	24,2	22,8	22,3
Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	3,7	4,2	4,3
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	6,8	6,0	5,6
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	3,6	3,0	1,9
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	5,0	4,4	4,8
Techniciens	3,5	3,6	3,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	1,6	1,6	1,8
Employés	35,1	33,1	32,1
Employés civils et agents de service de la fonction publique	13,2	12,7	10,0
Agents de surveillance*	2,4	1,9	2,1
Employés administratifs d'entreprise	9,0	8,2	8,9
Employés de commerce	6,4	6,1	5,8
Personnels des services directs aux particuliers	4,1	4,2	5,3
Ouvriers	23,1	28,5	30,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	8,0	10,8	10,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	4,3	5,3	5,8
Chauffeurs	2,7	3,0	3,6
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	1,7	1,9	2,1
Ouvriers non qualifiés de type industriel	2,6	3,5	4,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	3,8	4,0	4,0
Non renseignés	0,5	0,5	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

*les agents de surveillance regroupent notamment les policiers, gendarmes, pompiers, surveillants pénitentiaires, agents forestiers, agents de surveillance du patrimoine et des administrations, vigiles et convoyeurs de fonds.
Source : Insee, DADS 2013.

²Les médecins salariés sont comptabilisés dans les professions scientifiques.

4 26 zones de concentration d'emplois partitionnent l'espace urbain selon leur fonction économique

Localisation des zones de concentration d'emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens au 31 décembre 2012



relativement concentrée au sein de 26 secteurs géographiques qualifiés dans cette étude de zones de concentration d'emplois (*méthodologie*). Ces zones rassemblent 85 % des salariés de l'unité urbaine, soit 77 900 emplois, répartis dans 6 500 établissements.

Les morphologies des zones de concentration d'emplois sont diverses. Le centre-ville, les quartiers plus résidentiels, les zones d'activités commerciales, artisanales ou industrielles situées aux franges de la ville sont autant de visages de cette pluralité des configurations de la concentration d'emploi. Des activités différentes sont présentes selon la plus ou moins grande centralité des territoires urbains, selon leur degré d'insertion dans le tissu urbain.

Les activités implantées dans ces zones de concentration d'emplois sont aussi dif-

férentes selon leur emplacement (*figures 4 et 5*). L'administration publique est concentrée au centre ville d'Amiens, centre décisionnel et point névralgique du système de transports en commun, tandis que les zones spécialisées dans les secteurs principalement non marchands sont localisées sur son pourtour. Ainsi, les zones orientées vers l'enseignement se situent au sud du centre ville et vers Salouël. Les zones à dominante d'emplois sanitaires ou sociaux le sont, soit dans le prolongement ouest du centre ville, soit dans une large partie sud au-delà des zones orientées vers l'enseignement. Toutes sont aisément accessibles par le réseau de transports en commun.

Les zones de concentration d'emplois industriels se situent essentiellement au nord-ouest d'Amiens (*figure 4*), en parti-

culier au sein de l'Espace Industriel Nord, créé dans les années 1950 lors du mouvement de déconcentration industrielle de la région parisienne. Les activités industrielles y ont trouvé des disponibilités foncières abondantes et bénéficient aujourd'hui d'un accès au réseau autoroutier. Dans les quartiers Faubourg de Hem et Montières, l'implantation industrielle est ancienne et correspond à des faubourgs anciens ouvriers. Dans la périphérie sud-est, des activités industrielles nouvelles positionnées sur des secteurs innovants émergent au sein du pôle Jules Verne. Cette dynamique est favorisée par les disponibilités foncières et la connexion au réseau autoroutier.

Les zones structurées autour du commerce comptent parmi les plus éloignées du centre ville d'Amiens. Elles se situent au pôle

5 Une grande diversité d'activités économiques

Effectifs et activités principales des zones de concentration d'emplois de l'unité urbaines d'Amiens au 31 décembre 2012

Numéro de zone	Effectifs salariés au 31/12/2012	Activités principales*
1	28 060	Administration publique (44 %)
2	8 540	Santé humaine et action sociale (58 %) - Administration publique (18 %)
3	9 160	Industrie manufacturière (61 %)
4	4 370	Santé humaine et action sociale (24 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (17 %)
5	2 740	Santé humaine et action sociale (41 %) - Activités financières et d'assurance (20 %) - Activités spécialisées, scientifiques et techniques (19 %)
6	2 420	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (38 %) - Transports et entreposage (19 %)
7	2 380	Santé humaine et action sociale (100 %)
8	2 020	Enseignement (54 %) - Santé humaine et action sociale (22 %)
9	1 610	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (48 %) - Transports et entreposage (21 %) - Santé humaine et action sociale (15 %)
10	1 370	Santé humaine et action sociale (26 %) - Industrie manufacturière (22 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (15 %)
11	1 360	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (49 %) - Activités de services administratifs et de soutien (34 %)
12	1 360	Santé humaine et action sociale (29 %) - Enseignement (26 %)
13	1 290	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (26 %) - Activités de services administratifs et de soutien (18 %) - Construction (16 %)
14	1 210	Transports et entreposage (27 %) - Activités de services administratifs et de soutien (22 %) - Enseignement (19 %)
15	1 170	Construction (44 %) - Activités de service et de soutien (19 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (16 %)
16	1 070	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (70 %)
17	1 040	Industrie manufacturière (40 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (18 %) - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (16 %)
18	930	Santé humaine et action sociale (45 %) - Administration publique (33 %)
19	820	Santé humaine et action sociale (30 %)
20	790	Enseignement (25 %) - Information et communication (17 %) - Activités de services administratifs et de soutien (16 %)
21	780	Enseignement (86 %)
22	760	Administration publique (31 %)
23	710	Enseignement (53 %)
24	680	Industrie manufacturière (37 %) - Administration publique (24 %) - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (15 %)
25	640	Santé humaine et action sociale (76 %) - Activités de services administratifs et de soutien (20 %)
26	640	Enseignement (94 %)

*Au sens de la nomenclature d'activités A21. Les activités présentés regroupent au moins 15 % de l'emploi salarié de la zone de concentration.
Source : Insee, Sirene 2012, Clap 2012.

Jules Verne, à Dury, à Rivery et Amiens nord (*figures 4 et 5*). Ces centres commerciaux s'y sont développés en raison de l'importance des disponibilités foncières autour des voies de communication radiales favorisant l'accès de la clientèle.

Les zones spécialisées dans chacun des grands secteurs d'activité sont souvent proches. Cette proximité réalise un partitionnement fonctionnel du territoire selon l'offre foncière et l'accessibilité. Moins consommatrices d'espace et plus dépendantes du réseau de transport en commun, les activités principalement non marchandes privilégient une localisation centrale. Les activités industrielles ou commerciales qui nécessitent davantage d'espace, tout en réduisant leur impact environnemental, occupent des espaces périphériques à proximité du réseau routier et autoroutier.

Ces différentes natures de concentration d'emplois assurent des fonctions économiques complémentaires de la ville et spécialisent les parties de l'espace urbain au regard de ces fonctions.

Au centre de la ville, l'administration publique

La plus importante concentration d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens se situe dans le centre ville et le quartier de la gare d'Amiens (*figures 4 et 5*). Cette zone centrale rassemble 28 000 emplois salariés (pôle n°1), largement tournés vers l'administration publique et regroupe 44 % des postes, du fait de la présence de nombreuses collectivités territoriales, directions de l'État et opérateurs publics. Cette zone concentre l'administration publique amiénoise : 79 % des agents y sont localisés. Au delà de sa vocation administrative, cette zone présente une structure sectorielle diversifiée du fait de sa localisation centrale : le commerce, le transport de voyageurs avec la gare, les activités financières ou d'assurance, et l'enseignement sont également des activités bien implantées. Avec 760 emplois, la zone n° 22, structurée autour de la maison d'arrêt, est également orientée vers l'administration publique, qui apporte 31 % des emplois.

Santé et action sociale surtout localisées dans le sud de l'agglomération

Le secteur de la santé et de l'action sociale constitue aussi une vocation de l'agglomération amiénoise, principale zone urbaine de santé du versant sud de la région Hauts-de-France. Une forte présence de ces activités caractérise 7 zones de concentration d'emplois, totalisant 20 400 postes (*figures 4 et 5*). Ces 7 zones rassemblent 77 % des salariés des activités sanitaires et sociales de l'unité urbaine. D'abord, la zone n° 2, située au nord et à l'ouest du centre ville, présente une forte densité d'emplois, avec 8 500 postes, dont 58 % relèvent de la santé du fait de la présence de l'hôpital Nord. Après le transfert de ses activités sur le site de l'hôpital sud à l'été 2014, l'ouverture d'un centre universitaire à la Citadelle apportera une dynamique nouvelle à cette partie de la ville. Dans la partie sud de l'unité urbaine, cinq zones présentent une spécialisation dans le domaine sanitaire ou social. Située sur la commune de Salouël, la

zone n° 7, avec 2 400 postes en 2012, est structurée par l'hôpital Sud. Organisée autour de la route de Paris, la zone n° 4 rassemble 4 400 emplois. Ce secteur compte en particulier le centre hospitalier spécialisé Philippe Pinel. S'appuyant sur un ensemble de cliniques, la zone n° 5 regroupe 2 700 salariés. Dans les quartiers Pierre Rollin et Québec, les zones n° 18 et n° 19, avec plus de 800 emplois chacune, sont plutôt orientées vers l'action sociale mais s'avèrent toutefois relativement diversifiées. Au nord d'Amiens, la zone n° 25 rassemble 650 salariés autour du centre Saint-Victor du CHU. Aux côtés des activités sanitaires ou sociales qui sont le principal employeur dans ces zones, d'autres secteurs sont parfois très présents (figure 5) : l'administration publique dans la zone n° 2, dans le prolongement du centre ville ou au sein de la zone n° 18, le commerce (zone n° 4), les activités financières ou d'assurance et les activités spécialisées, scientifiques ou techniques (zone n° 5).

Les activités de l'enseignement concentrées au sud et à l'ouest du centre-ville

Les cinq zones de concentration d'emplois spécialisées dans l'enseignement sont proches les unes des autres : elles sont localisées au sud et à l'ouest du centre ville. Elles totalisent 5 500 emplois salariés, et regroupent 42 % des effectifs de l'enseignement amiénois. Avec 2 000 emplois, la zone n° 8 inclut les trois lycées de la cité scolaire sud. La zone n° 12 abrite notamment les disciplines médicale et pharmaceutique de l'université. La zone n° 23 s'articule autour du lycée de la Hôtoie. Les zones n° 21 et n° 26 comprennent les implantations universitaires du campus de Salouël (figures 4 et 5).

Plus de 60 % de l'activité industrielle regroupée au sein de l'espace Industriel Nord

L'industrie structure le système productif de 4 zones qui concentrent 12 300 emplois salariés en 2012. Ces quatre zones rassemblent 89 % des emplois salariés industriels amiénois. Avec 9 200 postes en 2012, la zone n° 3 s'inscrit au sein de l'Espace Industriel Nord et reste la principale zone d'activité industrielle de l'unité urbaine d'Amiens (figures 4 et 5). Cette zone compte 61 % d'emplois dans l'industrie manufacturière, notamment dans l'industrie du caoutchouc avant la fermeture de Good-Year, la sous-traitance automobile, les industries chimiques et l'agro-alimen-

taire. Des activités de soutien à l'industrie comme les transports et l'entreposage (10 %) y sont également implantées pour des raisons de proximité avec les clients, mais aussi la construction (8 %) qui bénéficie de larges surfaces disponibles. À l'ouest d'Amiens, dans les quartiers Montières et Faubourg de Hem, les zones n° 10 et n° 17 avec respectivement 1 400 et 1 000 salariés constituent un deuxième espace d'activités industrielles axé sur la construction électrique et l'industrie chimique. Plus insérées dans le tissu urbain, ces deux zones se révèlent plus diversifiées sectoriellement, notamment dans le commerce, l'action sociale ou l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution. Enfin, sur la commune de Boves au sein du pôle Jules Verne, la zone n° 24 offre 700 emplois dont plus du tiers dans l'industrie parachimique. L'administration publique y est aussi présente avec Pôle emploi.

Le commerce, une activité située principalement à la périphérie d'Amiens

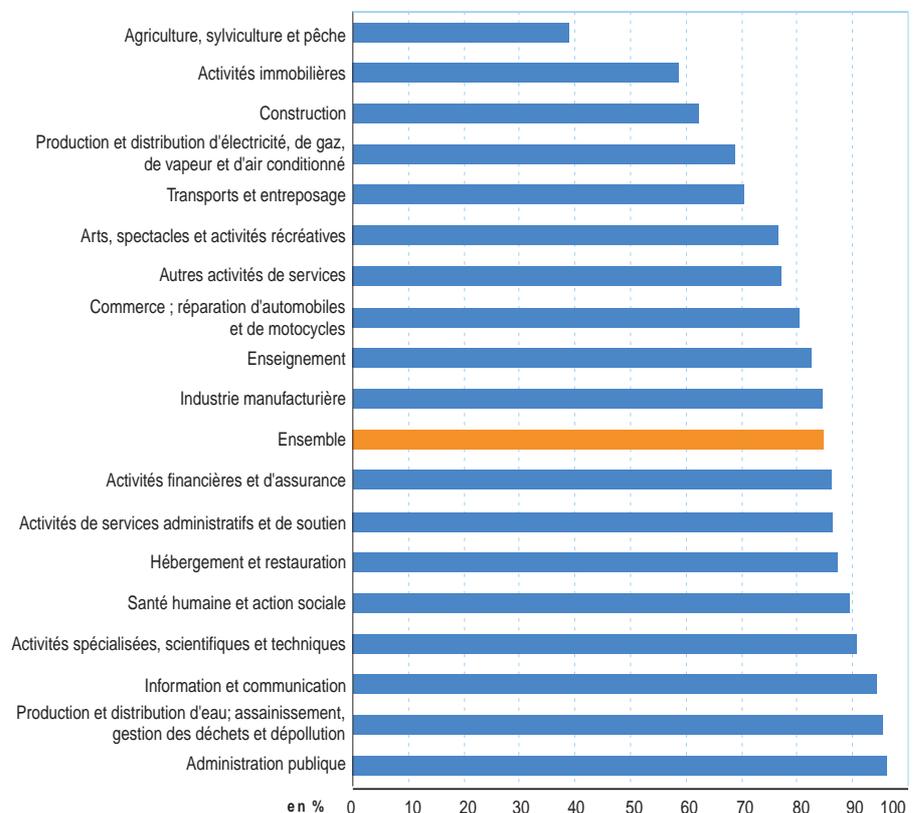
Le commerce constitue l'activité principale de cinq zones de concentration d'emplois, toutes situées en périphérie

d'Amiens (figures 4 et 5). Deux d'entre elles s'étendent sur le pôle Jules Verne. À cheval sur les communes de Longueau, Boves et Glisy, la zone n° 6 comprend une partie du centre ville de Longueau et des zones d'activités. Elle regroupe 2 400 emplois dont 38 % dans le commerce avec un hypermarché et des grandes surfaces spécialisées dans le bricolage ou le jardinage. En lien avec la présence d'un nœud autoroutier et des infrastructures ferroviaires, les transports et l'entreposage s'y sont également implantés. La diversification de cette zone pôle s'étend aussi à d'autres secteurs : administration publique, commerce de gros et parachimie.

Plus à l'est, sur la commune de Glisy, la zone n° 13 est assez diversifiée : le commerce représente 26 % des 1 300 emplois répartis entre le commerce de gros de matériel informatique et les grandes surfaces spécialisées dans l'équipement de la maison ou de la personne. Les activités de services administratifs et de soutien (18 % des emplois salariés) et la construction (16 %) y sont aussi bien implantées. Une troisième zone de concentration d'emplois à caractère commercial se situe sur la commune de Rivery et correspond à la zone d'activité de la Haute-Borne (pôle n° 9). Le commerce repré-

6 L'administration publique, un secteur d'activité très concentré

Part des salariés localisés dans les zones de concentration d'emplois par secteur d'activité



Lecture : dans l'administration publique, 96 % des salariés relèvent d'un établissement localisé au sein de l'une des 26 zones de concentration d'emplois de l'unité urbaine d'Amiens.

Sources : Insee, Sirene 2012, Clap 2012.

sente 48 % des 1 600 emplois autour d'un hypermarché et de commerces liés à l'automobile. Parallèlement, d'autres activités sont présentes, en particulier dans le transport routier de voyageurs ou l'action sociale.

Une quatrième zone (n° 11) orientée vers le commerce est située sur la commune de Dury. La moitié des 1 400 postes se rattachent au commerce, en lien avec l'implantation d'un hypermarché et d'une grande surface spécialisée dans le bricolage. Les activités de services administratifs et de soutien apportent par ailleurs un tiers des emplois.

Une cinquième zone à vocation commerciale s'étend Vallée Saint-Ladre à Amiens (pôle n° 16). Le commerce y apporte 70 % des 1 100 emplois autour d'un hypermarché et de commerces liés à l'équipement de la maison.

Trois zones accueillent des activités très diverses

Trois autres zones présentent une structure sectorielle particulière, qui les différencie des précédents (*figures 5 et 6*). Dans le quartier Étouvie, la zone n° 14 compte 1 200 emplois salariés. Un quart des effectifs sont mobilisés dans les transports, un autre quart dans les activités de services administratifs et de soutien, et un cinquième dans l'enseignement. À Camon, la zone n° 15, qui correspond à la zone d'activité de la Blanche Tâche, offre 1 200 emplois dont près de la moitié se rattachent à la construction, un cinquième aux activités de services administratifs et de soutien, et un sixième au commerce. Enfin, la zone n° 20 dans le quartier Saint-Ladre, compte 800 emplois salariés, dont un quart dans l'enseignement avec le lycée Romain Rolland, un sixième dans l'information et la communication avec l'antenne de France 3 et autant dans les activités de services administratifs et de soutien.

Une polarisation des emplois variables selon les secteurs d'activité

Les logiques de localisation intra urbaine des établissements sont différentes selon les secteurs d'activité. Certains secteurs privilégient des implantations centrales. De ce fait, plus de 90 % de leurs effectifs sont concentrés géographiquement. C'est le cas de l'administration publique ou de l'information et communication pour des raisons de proximité des centres décisionnels, et dans une moindre mesure de la santé, afin de faciliter l'accessibilité du public. Les établissements et donc les emplois de ces activités sont donc plus con-

centrés géographiquement et par conséquent plus souvent localisés au sein d'une zone (*figure 6*).

Les localisations d'autres secteurs sont plus diffuses. Leurs emplois sont donc proportionnellement moins regroupés au sein de zones. Par nature, les activités rattachées à l'agriculture sont dans ce cas, mais aussi des secteurs bien implantés au sein des quartiers résidentiels et des communes de banlieue, territoires moins couverts par des zones de concentration d'emplois, comme la construction ou les activités immobilières (*figure 6*). La taille moyenne des établissements est aussi moins élevée dans ces activités.

L'enseignement et le commerce occupent une position intermédiaire. Les lycées et équipements universitaires sont fortement polarisés, tandis que la localisation des collèges, des écoles élémentaires et préélémentaires est beaucoup plus diffuse. Par ailleurs, des commerces plus petits situés dans le centre ville et les faubourgs résidentiels coexistent avec des grandes surfaces installées en périphérie. De même, l'industrie manufacturière n'est pas toujours concentrée géographiquement puisque 17 % des effectifs industriels sont localisés au sein de petites unités en dehors des zones de concentration d'emplois. ■